



COOP D'INITIATION À  
**L'ENTREPRENEURIAT  
COLLECTIF**



GUIDE DU COMITÉ LOCAL 2024  
Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif

Certaines sections de ce document ont été basées sur une version produite par La Fabrique entrepreneuriale pour les projets Coopératives jeunesse de services (CJS) et adaptées pour les besoins des projets Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) par le:

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité  
1500 rue Métivier, bureau 210  
Lévis (Québec) G6V 0P6

Dernière révision : 24 janvier 2024

## Principal partenaire financier des CIEC



### **À propos du Fonds étudiant II**

Issu d'un partenariat entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation, le Fonds de solidarité FTQ et la FTQ, le Fonds étudiant II a pour mission de susciter la création d'emplois d'été chez les jeunes étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire. Un capital de 40 millions de dollars a été constitué ayant pour but de rembourser les employeurs qui créent ces emplois d'été. Chaque année, plus de 1 800 000 \$ sont versés en remboursement de salaires.

Le projet CIEC bénéficie de la participation financière de :



**Secrétariat  
à la jeunesse**



# TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE.....	4
COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF .....	5
Objectifs de la CIEC.....	5
CONDITIONS POUR LA RÉUSSITE D'UNE CIEC .....	6
Un projet CIEC ou un projet Jeune COOP? .....	6
VOS PARTENAIRES PROVINCIAUX .....	7
CALENDRIER.....	9
Agenda.....	10
RÔLE ET FONCTIONS DU COMITÉ LOCAL .....	12
Défis du comité local .....	12
Impacts du projet dans le milieu .....	13
Rôle des membres du comité local .....	13
Tâches du comité local .....	14
Rôle des coordonnateur·trice·s embauché·e·s pour le projet .....	15
Formation de base et accompagnement mi-été.....	15
BUDGET-TYPE D'UN COMITÉ LOCAL .....	16
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES .....	17
ANNEXES- Outils pour l'accompagnement du comité local .....	19
Rencontre d'information pour le démarrage du projet .....	19
Fiche d'implication au sein du comité local .....	20
Rencontre d'organisation du comité local .....	22
Offre d'emploi coordonnateur·trice.....	23
Grille d'entrevue – coordonnateur·trice CIEC.....	25
Tableau de contacts et disponibilité membre du comité local .....	27
Exemple de contrats.....	28
Politique d'identification visuelle – Fonds Étudiant II .....	30
Évaluation des projets .....	34

# PRÉAMBULE

Le guide du comité local vise à faire connaître le modèle d'une Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC), ses particularités et ses partenaires aux membres des comités locaux, qu'ils soient nouveaux ou expérimentés. Ce guide permet d'outiller les membres des comités locaux dans toutes les étapes de réalisation d'une CIEC.

Il contient des renseignements et des points de repère utiles pour mobiliser les différents acteurs.trices socio-économiques de la communauté autour du projet et amorcer le processus d'organisation. Les réponses aux principales questions qui se posent au début d'une aventure CIEC ont été formulées sur la base des expériences locales vécues à ce jour.

Une fois le comité local formé et les tâches réparties entre les membres, vous êtes prêts à passer à la phase suivante : l'implantation de la CIEC. À cet effet, le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) met à votre disposition le présent guide, les services de ses conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse (CECJ) présentes sur l'ensemble du territoire du Québec, ainsi que du matériel de promotion, de formation et d'évaluation.

Si vous souhaitez démarrer un projet, si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec l'une des conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse du CQCM. Vous trouverez leurs coordonnées au <https://www.cqcm.coop/education/conseillers/>.

Bon succès!

L'équipe des conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse du CQCM  
1500 rue Métivier, bureau 210  
Lévis (Québec) G6V 0P6  
418 835-3710  
[info@cqcm.coop](mailto:info@cqcm.coop)  
[www.cqcm.coop/ciec](http://www.cqcm.coop/ciec)



# COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Le Fonds Étudiant II et le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) vous invitent à prendre part à leur projet d'entrepreneuriat coopératif jeunesse. Le projet vise à initier 10 à 15 jeunes d'âge secondaire à l'entrepreneuriat coopératif, en créant leur propre emploi par l'entremise d'une coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat collectif pendant l'été. C'est par l'expérimentation du modèle de gestion coopératif et par le développement d'un projet directement lié aux besoins de leur communauté que les jeunes pourront développer leurs qualités entrepreneuriales et être sensibilisés au fonctionnement et aux valeurs portées dans le monde de la coopération.

Pour la plupart de ces jeunes, la CIEC représente la première expérience de travail estival rémunérée. Bien que l'aspect pécunier soit attirant, la CIEC offre beaucoup plus qu'un emploi d'été. L'expérience CIEC se caractérise par son aspect pédagogique. Elle offre aux jeunes un espace, des moyens et des ressources leur permettant d'assumer la prise en charge de leur entreprise. Ils et elles se familiarisent ainsi avec les rouages du marché du travail, la gestion coopérative et l'exercice démocratique du pouvoir. Les entrepreneur-e-s, soutenu-e-s, s par les coordonnateur-trice-s, bénéficient par conséquent d'une formation pratique en entrepreneuriat coopératif qui les amène à reconnaître et développer leur potentiel, et les prépare à affronter de nouveaux défis sociaux et économiques.

Pour un ancrage réel au cœur de la communauté, ce sera aux acteur-trice-s du milieu de prendre part au projet. Un comité local devra être formé afin de mettre en place les éléments nécessaires à l'implantation de la CIEC, d'offrir un soutien aux entrepreneur-e-s et aux coordonnateur-trice-s et d'assurer la promotion du projet dans la communauté. Ils et elles bénéficieront du soutien d'une conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse (CECJ), qui pourra les accompagner dans la mise en œuvre des étapes nécessaires à la création et au déploiement de la CIEC.

Vidéo promotionnelle : <https://youtu.be/kiBBIfalAO>

## Objectifs de la CIEC

- ★ Offrir une formation pratique et intensive en leadership et en entrepreneuriat coopératif aux jeunes.
- ★ Favoriser chez eux une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective.
- ★ Développer des compétences chez les jeunes par des expériences de travail significatives et enrichissantes.

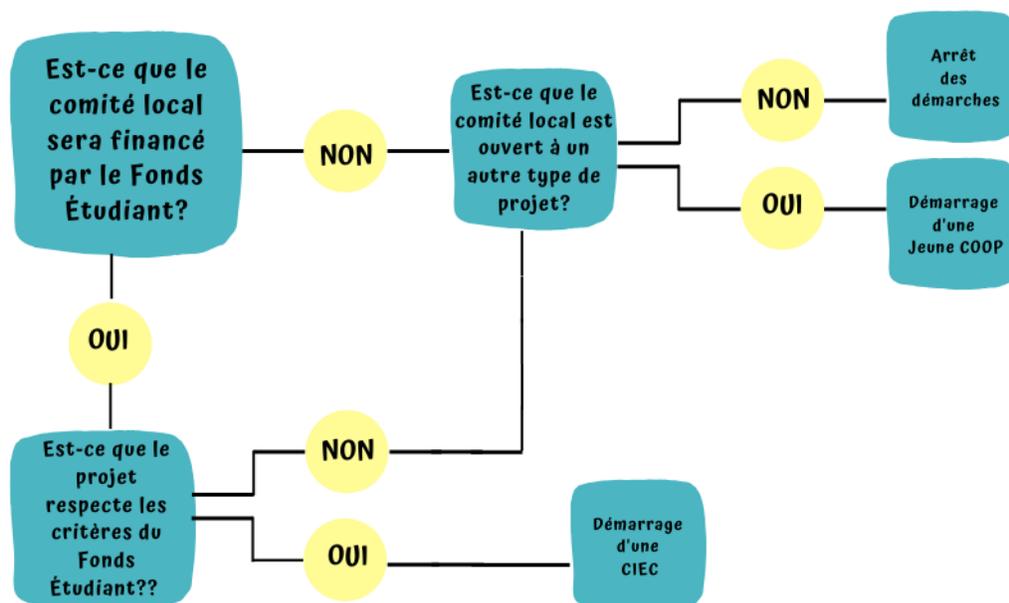
# CONDITIONS POUR LA RÉUSSITE D'UNE CIEC

Les conditions suivantes sont nécessaires pour assurer la réussite du projet :

1. La mise sur pied d'un comité local représentatif des différents secteurs de la communauté représente la première condition essentielle à l'implantation d'une CIEC.
2. La signature d'une entente de coopération pour la mise sur pied d'une CIEC entre le Fonds étudiant II et le comité local pour la période estivale en cours.
3. L'embauche d'un-e ou deux coordonnateur-trice-s étudiant-e-s au niveau collégial ou universitaire à temps plein est obligatoire pour la mise sur pied d'un projet CIEC. Ceux-ci doivent être engagés aux conditions énoncées dans l'entente de coopération.
4. La formation des coordonnateur-trice-s est un élément fondamental du processus d'appropriation et de prise en charge du projet. En plus d'acquérir les outils qui leur permettront d'accompagner les entrepreneur-e-s, les coordonnateur-trice-s profitent de la formation pour partager leurs expériences dans un contexte d'échange de bonnes pratiques.

## Un projet CIEC ou un projet Jeune COOP?

Dans certains cas, le démarrage d'un projet CIEC peut sembler complexe pour le comité local. Le schéma suivant permettra à ses membres, avec l'aide de leur conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse, de se positionner par rapport au démarrage d'un projet, que ce soit une CIEC ou une Jeune COOP.



## VOS PARTENAIRES PROVINCIAUX

### Fonds étudiant II

Le projet Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) est rendu possible grâce au Fonds étudiant II qui, à titre de partenaire financier majeur, assure notamment le salaire et la formation des coordonnateurs partout au Québec. Il est déployé avec la collaboration du service d'entrepreneuriat coopératif du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité et le Mouvement Desjardins.



### Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)



Le CQCM représente l'ensemble des organisations coopératives sectorielles et régionales du Québec. Il compte parmi ses membres plus de 3 100 coopératives et mutuelles, lesquelles génèrent plus de 112 000 emplois. Avec plus de 39 milliards \$ de chiffres d'affaires, ces entreprises sont un des piliers essentiels du développement économique et social du Québec, notamment parce qu'elles affichent un taux de survie doublement supérieur aux autres formes d'entreprises créées.

## Conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse (CECJ)

Les conseillères coordonnent la mise en place des projets CIEC dans toutes les régions du Québec. Plus spécifiquement, elles accomplissent les tâches et les mandats suivants :

### Documentation

- Faire le suivi des dossiers d'inscription des projets
- Rappeler aux coordonnateur·trice·s que la liste des entrepreneurs doit être envoyé au Fonds II
- Recevoir les bilans des coordonnateur·trice·s et les questionnaires des comités locaux

### Formation

- Organiser, dispenser et faire le suivi de la formation
- Assurer la rencontre mi-été avec les coordonnateur·trice·s et faire les suivis nécessaires

### Mise en place et accompagnement des projets

- Coordonner la mise en place des projets en entrepreneuriat coopératif
- Fournir les outils nécessaires
- Accompagner les comités locaux dans la mise sur pied, le développement et la consolidation des projets
- Initier des activités d'échanges et des mécanismes de communication entre les différents projets sur leur territoire assigné
- Faire le suivi régulier avec les comités locaux et les coordonnateur·trice·s durant la période estivale
- Rencontrer, de façon virtuelle ou sur place les projets au moins une fois durant l'été, et ce au plus tard à la mi-juillet
- S'assurer que les projets de leur territoire respectent les règles et exigences en termes de visibilité des partenaires
- Participer aux activités annuelles organisées par le Fonds étudiant II

### Évaluation

- Compléter la grille d'évaluation des projets en collaboration avec le comité local
- Communiquer les conclusions au comité local, au Fonds Étudiant II et au CQCM
- Recommander le renouvellement des projets

## CALENDRIER

		Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
<b>DÉMARRAGE</b>	Identification et invitation des intervenant-e-s	*	*	*									
	Rencontre d'information		*	*									
	Rencontres de formation du comité local		*	*									
<b>IMPLANTATION</b>	Formation du comité local				*	*							
	Rencontres d'organisation du comité local				*	*							
	Promotion				*	*	*	*	*				
	Recherche de financement				*	*	*	*	*				
	Compléter la demande sur le site web du Fonds étudiant					*							
	Recrutement des coordonnateur·trice·s							*	*				
	Recrutement des entrepreneur·e·s									*			
	Encadrement des coordonnateur·trice·s								*	*	*	*	
<b>SUIVI – ÉVALUATION</b>	Formation des coordonnateur·trice·s								*	*			
	Suivi des opérations de la CIEC									*	*	*	
	Formation des entrepreneur·e·s									*			
	Ouverture officielle de la CIEC										*		
	Rencontre mi-été										*		
	Bilan											*	
	Évaluation / bilan de l'expérience												*
	Rencontre Bilan national		*										

1. L'organisation du comité local et la répartition des tâches peuvent requérir plus d'une réunion (en général, deux).
2. Une nouvelle CIEC demande un investissement plus grand en temps et énergie.
3. Une fois les tâches distribuées (idéalement en janvier), le comité local tient des réunions d'environ deux heures et demie, une fois toutes les deux ou trois semaines. Toutefois, la fréquence des rencontres varie selon la dynamique et les besoins locaux.

# AGENDA

## Janvier

Échéancier	Tâches	Qui
Janvier	Reprise des activités du comité local	Membres des comités locaux
À déterminer	Contribution salariale d'Emploi Été Canada	Comité local (fiduciaire ou autre membre)
Dernier lundi de janvier	Présenter un projet au Fonds Étudiant II	Comité local (fiduciaire ou autre membre)

## Février

Échéancier	Tâches	Qui
Février/Mars	Rencontre InterCIEC	CECJ Membres des comités locaux
Mi-février	Diffuser l'offre d'emploi – coordonnateur-trice CIEC	Comité local (fiduciaire) CQCM
28 février	Date limite pour présenter un projet au Fonds Étudiant II	Comité local (fiduciaire)

## Mars

Échéancier	Tâches	Qui
En continu	Promouvoir le projet et recherche de contrats	Membres du comité local
Mi-Mars	Embauche – coordonnateur-trice-s	Comité local (fiduciaire)

## Avril

Échéancier	Tâches	Qui
En continu	Promotion du projet et recherche de contrats	Membres du comité local

## Mai

Échéancier	Tâches	Qui
15 mai	Confirmer l'embauche de l'étudiant-e en fournissant son dossier complet (preuve de fréquentation scolaire avec code permanent) au Fonds Étudiant II	Comité local (fiduciaire)
Mi-Mai	Confirmer la présence des coordonnateur-trice-s à la formation organisée par les CECJ	Membres du comité local CECJ
Fin mai	Formation initiale des coordonnateur-trice-s	CECJ Coordonnateur-trice-s

## Juin

Échéancier	Tâches	Qui
En continu	Assurer le suivi et l'accompagnement des coordonnateur-trice-s	Membres du comité local CECJ
Mi-juin	Fournir aux coordonnateur-trice-s l'ensemble des outils administratifs (compte Desjardins, petite caisse, fonds de départ, etc.)	Membres du comité local
Fin juin	Recrutement des entrepreneur-e-s	Coordonnateur-trice-s
Fin juin, début juillet	Activités d'ouverture officielle des CIEC	Coordonnateur-trice-s Entrepreneur-e-s Membres du comité local

<b>Juillet</b>		
<b>Échéancier</b>	<b>Tâches</b>	<b>Qui</b>
En continu	Assurer le suivi et l'accompagnement des projets auprès des coordonnateur-trice-s (incluant l'accompagnement mi-été)	Membres du comité local CECJ
Mi-Juillet	Participation à la promotion nationale	Coordonnateur-trice-s Entrepreneur-e-s CECJ
En continu	Assurer le suivi de la comptabilité de la CIEC	Membres du comité local
En continu	Activités entrepreneuriales de la CIEC	Coordonnateur-trice-s Entrepreneur-e-s

### **Août**

<b>Échéancier</b>	<b>Tâches</b>	<b>Qui</b>
En continu	Activités entrepreneuriales de la CIEC	Coordonnateur-trice-s Entrepreneur-e-s
En continu	Assurer le suivi et l'accompagnement des projets	Membres du comité local CECJ
En continu	Assurer le suivi et la fermeture de la comptabilité de la CIEC	Membres du comité local
Avant la fin des activités de la CIEC	Remise du certificat de compétence aux entrepreneur-e-s	Coordonnateur-trice-s CECJ
Avant la fin du contrat de travail	Fournir la documentation exigée (par exemple : bilans, comptabilité, etc.)	Coordonnateur-trice-s

### **Septembre**

<b>Échéancier</b>	<b>Tâches</b>	<b>Qui</b>
15 septembre	Demande de remboursement au Fonds Étudiant II	Comité local (fiduciaire)
Fin septembre	Fournir la documentation exigée (par exemple : questionnaire du comité local)	Membres du comité local

### **Octobre, Novembre, Décembre**

<b>Échéancier</b>	<b>Tâches</b>	<b>Qui</b>
Novembre	Rencontre bilan CIEC nationale	CECJ et CQCM Fonds Étudiant II Membres des comités locaux
En continu	Suivi ponctuel avec les comités locaux	CECJ
En continu	Planification année suivante (recrutement)	Membres du comité local

# RÔLE ET FONCTIONS DU COMITÉ LOCAL

Le comité local doit être représentatif de la communauté dans laquelle la CIEC est établie. Il regroupera des représentant·e·s des différents secteurs socio-économiques locaux : communautaire (carrefour jeunesse-emploi, maison de jeunes, CISSS, etc.), économique (ex. Desjardins), coopératif, entreprise privée, syndicat, municipalité, école, etc.

Le comité local a pour mandat de mettre en place les éléments nécessaires à l'implantation de la CIEC et d'offrir un soutien aux coordonnateur·trice·s et aux entrepreneur·e·s.

Plus précisément, le rôle du comité local est d'offrir un soutien aux personnes qui coordonnent le projet afin qu'ils et elles accompagnent de façon adéquate les entrepreneur·e·s dans la mise sur pied de leur projet coopératif, dans le développement de leurs compétences entrepreneuriales et coopératives et dans la découverte de premières expériences de travail. Le comité local devra donc développer un réseau de personnes et d'organismes qui assureront la promotion du projet dans la communauté et être à l'affût de contrats intéressants à décrocher pour les entrepreneur·e·s.

## Défis du comité local

Le premier défi du comité local est de s'approprier un type d'intervention auprès des adolescent·e·s dont l'objectif ultime est le développement de l'autonomie de ces dernier·ère·s. Contrairement à d'autres projets à l'intention des jeunes, la CIEC ne vise pas à les organiser, mais bien à les outiller afin qu'ils soient en mesure d'assumer leur prise en charge individuelle et collective.

La CIEC représente souvent le premier projet d'action concertée entre organisations locales de secteurs variés. Elle suscite de nouvelles alliances et requiert le développement de nouveaux réflexes de collaboration entre les acteur·trice·s impliqué·e·s.

En intégrant le comité local, chaque organisation vise des objectifs particuliers selon ses champs d'intérêts. Les membres du comité local doivent alors s'entendre sur les objectifs à atteindre pour le projet CIEC. Les objectifs spécifiques de chaque membre détermineront leur type d'implication et les tâches à assumer pour l'atteinte des objectifs communs.

La réussite de l'expérience est conditionnelle à l'engagement de chacune des parties. Il est arrivé que l'ensemble des tâches d'un comité local repose sur quelques personnes, parfois même sur une seule. Cette situation entraîne le désengagement du comité local et l'essoufflement des personnes qui portent le projet. **Un comité local sain est composé de membres qui s'impliquent de façon équitable dans le projet.**

## Impacts du projet dans le milieu

La mise sur pied d'un projet CIEC vise le développement de compétences entrepreneuriales et coopératives, et représente souvent une première expérience de travail pour les entrepreneur·e·s qui y participent. Outre ces impacts, notons aussi que la CIEC permet de répondre à certains besoins de main d'œuvre, à augmenter la visibilité des organisations impliquées et à répondre à des problématiques locales (décrochage scolaire, intégration interculturelle et intergénérationnelle, dynamisme local, etc.)

## Rôle des membres du comité local

Parmi tous les membres du comité local de la CIEC, une organisation aura à assumer le **rôle d'organisme fiduciaire**. Le premier rôle du fiduciaire sera de remplir la demande de financement au Fonds Étudiant II. L'organisme fiduciaire doit ensuite signer l'entente de coopération avec le Fonds Étudiant (incluant la couverture d'assurance), prendre en charge les responsabilités légales et financières du projet, procéder à l'embauche de la personne qui aura le rôle de coordination et exercer le rôle d'employeur à son endroit. De plus, le comité local devra s'assurer que le lieu accueillant les entrepreneur·e·s est couvert par une **assurance habitation**, afin de protéger la CIEC de bris matériel par des entrepreneur·e·s ou d'un vol, par exemple. Les détails de l'engagement de l'organisme fiduciaire se retrouvent dans l'entente de coopération.

Il est recommandé qu'un autre membre que l'organisme fiduciaire ait un mandat spécifiquement pour les **aspects financiers** du projet; il sera le·la trésorier·ère. Ce membre assumera certaines responsabilités, notamment coordonner la stratégie de financement du comité local, rendre possible l'accès à une petite caisse pour le démarrage des activités (soutien financier au coordonnateur·trice), accompagner le suivi des finances du projet de façon régulière pendant la saison estivale, en collaboration avec les coordonnateur·trice·s et les entrepreneur·e·s (tenue de petite caisse, gestion du grand livre, paies des jeunes, etc.).

Tous les membres doivent s'assurer de répartir les tâches suivantes entre eux, de façon claire et équitable, et d'assurer le suivi de l'avancement de ces tâches lors de rencontres régulières.

- Assurer un lien entre la CIEC et la communauté;
- S'assurer que l'objectif de prise en charge de la CIEC est poursuivi;
- Soutenir les coordonnateur·trice·s en participant conjointement aux rencontres hebdomadaires d'encadrement;
- Supporter les coordonnateur·trice·s au niveau de la dynamique de groupe (résolution de problèmes, cohésion, prise de décisions et motivation) et de leurs interventions individuelles auprès des jeunes.

## Tâches du comité local

La liste suivante regroupe les principales tâches reliées à l'implantation et au suivi de la CIEC.

<b>Coordination du comité local</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et convoquer les rencontres</li> <li>- Animer et faire le suivi (ordres du jour, procès-verbaux)</li> <li>- Assurer l'adhésion des membres au comité</li> <li>- Effectuer le suivi des dossiers et du plan d'action</li> </ul>
<b>Gestion financière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter un budget d'implantation</li> <li>- Développer une stratégie de financement</li> <li>- Effectuer les demandes de financement</li> <li>- Veiller à la comptabilité</li> <li>- Rendre possible l'accès à un prêt de démarrage pour la CIEC (au besoin)</li> <li>- Faciliter l'ouverture et l'utilisation du compte de banque de la CIEC (le cas échéant)</li> </ul>
<b>Promotion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter un plan de couverture médiatique</li> <li>- Rédiger des communiqués, monter un dossier de presse</li> <li>- Rechercher des contrats potentiels<sup>1</sup></li> <li>- Faire en sorte que les coordonnateur·trice·s soient en mesure de soutenir les entrepreneur·e·s dans la réalisation de leur stratégie de promotion</li> </ul>
<b>Logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rechercher un local</li> <li>- Acquérir du mobilier et des fournitures de bureau</li> </ul>
<b>Embauche des coordonnateur·trice·s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Afficher le(s) poste(s)</li> <li>- Recevoir les CV</li> <li>- Mener les entrevues et faire la sélection</li> </ul>
<b>Recrutement des entrepreneur·e·s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier des lieux de recrutement</li> <li>- Soutenir ou faciliter les rencontres et kiosques d'information</li> <li>- Recruter un noyau initial d'entrepreneur·e·s</li> </ul>
<b>Formation, supervision, encadrement des coordonnateur·trice·s et de la CIEC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et/ou offrir des activités de formation d'appoint aux entrepreneur·e·s et aux coordonnateur·trice·s</li> <li>- Intégrer les coordonnateur·trice·s</li> <li>- Tenir des rencontres hebdomadaires et soutenir les coordonnateur·trice·s</li> <li>- Effectuer un suivi auprès des jeunes en l'absence des coordonnateur·trice·s</li> <li>- Identifier des personnes-ressources pouvant soutenir les entrepreneur·e·s dans les domaines suivants : gestion économique, marketing/publicité, vie associative, travail, etc.</li> <li>- Évaluer et faire un bilan final</li> </ul>
<b>Participation aux rencontres régionales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer aux rencontres et autres activités d'échanges Inter-CIEC</li> <li>- Être en relations avec d'autres comités locaux</li> <li>- Être en relations avec le Fonds étudiant II et avec les CECJ</li> </ul>

<sup>1</sup> Les entrepreneur·e·s ont à percer le marché par leurs initiatives. Le comité local doit toutefois faciliter leurs démarches en leur ouvrant des portes et trouvant quelques contrats.

## Rôle des coordonnateur·trice·s embauché·e·s pour le projet

Sous l'autorité du comité local et après avoir suivi une formation spécifique sur l'entrepreneuriat collectif, les coordonnateur·trice·s auront la responsabilité d'accompagner et d'encadrer des jeunes d'âge secondaire dans la mise sur pied et la gestion de leur coopérative de services estivale. Les coordonnateur·trice·s devront :

<b>Fin mai</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer au programme de formation des coordonnateur·trice·s;</li> </ul>
<b>Juin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recruter et sélectionner les jeunes entrepreneur·e·s;</li> <li>Organiser une séance d'information pour les jeunes et les parents;</li> <li>Former les jeunes entrepreneur·e·s;</li> </ul>
<b>Juillet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrer les jeunes dans la planification et la réalisation de l'ouverture de la CIEC;</li> <li>Encadrer les jeunes dans toutes les étapes de mise sur pied de leur entreprise coopérative (planification, promotion, négociation de contrats, gestion comptable, vie associative, etc.);</li> </ul>
<b>Août</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les jeunes entrepreneur·e·s dans les processus de fermeture de la CIEC;</li> <li>Remettre les certificats de compétence aux jeunes entrepreneur·e·s en fin de saison;</li> <li>Rédiger un bilan à la fin du projet.</li> </ul>
<b>Tout au long du projet, les coordonnateur·trice·s doivent :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la cohésion du groupe et la prise en charge graduelle du projet par les jeunes;</li> <li>Aider les jeunes entrepreneur·e·s à développer leurs qualités entrepreneuriales;</li> <li>Faire vivre les valeurs coopératives aux jeunes entrepreneur·e·s;</li> <li>Entretenir un canal de communications avec le comité local et les conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse attirées à son projet (autant pour les problèmes que pour les bons coups).</li> </ul>	

Les coordonnateur·trice·s accompagnent et encadrent le groupe de jeunes dans la mise sur pied et la gestion de son entreprise coopérative. Il et elle agit toujours dans une visée de prise en charge du projet par les entrepreneur·e·s, afin qu'ils puissent s'approprier le modèle entrepreneurial coopératif. Aussi, le-la coordonnateur·trice assure le lien entre la CIEC et le comité local.

## Formation de base et accompagnement mi-été

La formation spécifique en entrepreneuriat coopératif se déroule sur quelques jours au début du mandat des coordonnateur·trice·s. La formation aborde les sujets suivants sous différentes formes (présentations, ateliers, échanges de connaissances et d'expériences par les anciens coordonnateur·trice·s, etc.).

<b>Bloc 1</b>	<b>Bloc 2</b>	<b>Bloc 3</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du projet</li> <li>Aspects légaux et assurances</li> <li>Calendrier d'une CIEC</li> <li>Modèle coop</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les caractéristiques entrepreneuriales</li> <li>Recrutement des entrepreneur·e·s</li> <li>Rencontre des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Santé et sécurité au travail et Évaluation de contrat</li> <li>Service à la clientèle</li> </ul>
<b>Bloc 4</b>	<b>Bloc 5</b>	<b>Jour 6</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation du travail en comités</li> <li>Comité marketing</li> <li>Comité ressource humaine</li> <li>Comité comptabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'assemblée générale d'organisation</li> <li>Le Conseil d'administration</li> <li>Autres activités associatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle des coordonnateur·trice·s</li> <li>Planification des coordonnateur·trice·s</li> <li>Retour sur la formation</li> <li>Accompagnement CECJ</li> </ul>

## BUDGET-TYPE D'UN COMITÉ LOCAL

1 coordonnateur-trice      2 coordonnateur-trice

CHARGES		
<b>Main-d'œuvre</b>		
Coordonnateur-trice (12 semaines) *	8 400 \$	16 800 \$
Charges sociales (excluant indemnité de vacances)	1 680 \$	3 360 \$
Indemnité de vacances (4%)	336 \$	672 \$
<i>Sous-total main d'œuvre</i>	10 416 \$	20 832 \$
<b>Frais d'implantation</b>		
Local CIEC	500 \$	500 \$
Promotion et publicité	500 \$	500 \$
Matériel et fournitures	300 \$	300 \$
Assurances	0 \$	0 \$
<i>Sous-total frais d'implantation</i>	1 300 \$	1 300 \$
<b>Services d'accompagnement et formation</b>		
Frais de formation des coordonnateur-trice-s : repas et transport**	0 \$	0 \$
<i>Sous-total frais de formation</i>	0 \$	0 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 716\$</b>	<b>22 132\$</b>
PRODUITS		
Fonds étudiant solidarité travail Québec II	8 736 \$	9 736 \$
Programme gouvernemental (Emploi Été Canada)	- \$	3 500 \$
Organismes siégeant sur le comité local	500 \$	1 500 \$
Fonds discrétionnaires (ministres, députés)	500 \$	1 250 \$
Collecte de fonds locale ***	1 280 \$	4 446 \$
Fondations, communautés religieuses, clubs sociaux, etc.	500 \$	1 500 \$
Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (loyer)	200 \$	200 \$
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 716 \$</b>	<b>22 132 \$</b>

\* Les salaires des coordonnateur-trice-s sont calculés au taux horaire de 20\$/heure et la version à deux coordonnateur-trice-s est calculée à un nombre d'heure de 420 h pour les deux postes.

\*\* La formation étant prévue essentiellement en virtuel, il n'y a pas de frais à prévoir pour les comités locaux.

\*\*\* Entreprises, municipalité, associations locales, autofinancement, etc.

- Il est conseillé au comité local d'accorder un prêt de démarrage remboursable pour la CIEC.
- Veuillez noter que tous les montants affichés sont à titre indicatif et peuvent varier selon la région, l'édition du projet ou toutes autres dispositions internes ou externes aux comités locaux.

## QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

### Peut-on embaucher un·e seul·e coordonnateur·trice ?

Avec les paramètres du projet CIEC, il est possible d'embaucher un·e seul·e coordonnateur·trice. La personne qui occupera ce poste sera responsable au maximum de 10 entrepreneur·e·s, plus deux réservistes. Une CIEC à deux coordonnateur·trice·s pourra gérer jusqu'à 15 jeunes, plus deux réservistes.

### Qu'en est-il de l'aspect légal ?

La CIEC n'est pas une coopérative légalement enregistrée, mais un projet d'éducation coopérative. L'organisme fiduciaire s'en porte donc légalement responsable. Les revenus de la CIEC peuvent ainsi être considérés comme de l'autofinancement pour la réalisation d'un projet d'apprentissage.

### La CIEC doit-elle s'inscrire à la TPS et à la TVQ ?

Si les revenus générés sont inférieurs à 30 000 \$ pour chaque trimestre civil, une entreprise n'a pas besoin d'avoir de numéro de TPS ou de TVQ. Les CIEC générant en moyenne de 5 000 \$ à 10 000 \$, l'inscription à la TPS ou à la TVQ n'est donc pas nécessaire.<sup>2</sup>

### La CIEC peut-elle fonctionner toute l'année ?

Quelques comités locaux ont opté pour cette formule. Leur expérience démontre cependant qu'il est préférable, dans un premier temps, de réaliser le projet sur une base estivale. Si le comité local et les entrepreneurs souhaitent annualiser la CIEC, ils doivent contacter les conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse attirées à leur projet.

### Le comité local peut-il agir auprès des jeunes ?

Le resserrement des liens entre les entrepreneur·e·s et les intervenant·e·s du milieu permet le décroisement des jeunes et de la communauté. Il est donc **fortement** recommandé d'avoir des interactions avec les entrepreneur·e·s, soit comme personne-ressource en complément du travail des coordonnateur·trice·s, soit par l'organisation d'activités communes ou par des relations informelles. Minimale, la présence du comité local à des événements clés comme l'ouverture officielle et les activités d'autofinancement est importante pour les entrepreneur·e·s.

---

<sup>2</sup> Source : Revenu Québec. 2018. « Particularités concernant le petit fournisseur ». En ligne. <https://www.revenuquebec.ca/fr/entreprises/taxes/tpstvh-et-tvq/regles-de-base-relatives-a-lapplication-de-la-tpstvh-et-de-la-tvq/qui-doit-sinscrire-aux-fichiers-de-la-tpstvh-et-de-la-tvq/petit-fournisseur/>

### **Des jeunes peuvent-ils siéger au comité local ?**

Certains comités locaux ont invité des entrepreneur·e·s à siéger au comité local. L'expérience ne s'est pas avérée probante, car les jeunes se sentent souvent isolé·e·s. Il est d'autre part possible et souhaitable d'inviter les entrepreneur·e·s à assister à une ou deux rencontres du comité local, tout comme il peut être intéressant pour les membres du comité local d'assister à une rencontre du conseil d'administration de la CIEC.

### **Est-il obligatoire d'envoyer les coordonnateur·trice·s à la formation ?**

Oui. La formation des coordonnateur·trice·s est un élément fondamental pour la réussite du projet. Elle leur donne l'occasion de s'approprier pleinement la pédagogie de prise en charge particulière aux CIEC et de l'adapter aux objectifs locaux. Dispensée à un moment crucial de l'expérience, la formation permet aux coordonnateur·trice·s d'échanger et ainsi d'ajuster et d'enrichir leurs objectifs et leurs interventions. La formation est obligatoire pour les nouveaux comme pour les anciens coordonnateur·trice·s.

### **Quel est le profil habituel des entrepreneur·e·s ?**

On veillera à recruter des jeunes aux intérêts, aptitudes et caractéristiques diversifiés, afin de favoriser la complémentarité dans le groupe. Les jeunes recherché·e·s pour participer à la CIEC sont des adolescent·e·s ayant un intérêt pour l'entrepreneuriat coopératif. De plus, certaines caractéristiques des jeunes pourront dépendre des objectifs que se fixe le comité local (ex. prévention du décrochage scolaire, intégration interculturelle, recrutement de main d'œuvre, etc.).

### **Peut-on recruter des jeunes de n'importe quel âge ?**

Non, avec les paramètres du projet CIEC, les jeunes entrepreneur·e·s doivent être âgé·e·s d'au moins 13 ans au 1er juillet de l'année en cours.

### **La CIEC peut-elle regrouper plus de 15 jeunes ?**

Non. Des expériences ont été tentées afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de jeunes. On s'est aperçu qu'un groupe trop grand entrave l'atteinte des objectifs. L'implication de chacun·e et la prise de décision deviennent plus difficiles à gérer. La grandeur du groupe a également une incidence sur l'importance des objectifs financiers.

# ANNEXES- OUTILS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DU COMITÉ LOCAL

## Rencontre d'information pour le démarrage du projet

Suggestion d'ordre du jour (Un PowerPoint est aussi disponible, demandez à votre conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse)

**Durée :** environ 1 heure 30

### **Objectifs :**

- Présenter le modèle aux intervenant·e·s du milieu ;
- Présenter les aspects pratiques du processus de réalisation sur le plan local (type de tâches, budget-type, etc.);
- Situer l'expérience locale dans le cadre du projet CIEC et expliquer le rôle de la conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse et du Fonds étudiant II;
- Sonder l'intérêt des personnes présentes à s'impliquer et amorcer la dynamique qui se précisera à la rencontre d'organisation.

### **1. Présentation par l'initiateur·trice du projet**

La personne qui initie la mise sur pied du projet CIEC explique les motifs et objectifs de la rencontre : l'intérêt de l'éventuelle implantation d'une CIEC, la problématique du milieu et les retombées possibles pour les jeunes et la communauté.

### **2. Présentation de l'expérience CIEC par les conseillères en entrepreneuriat coopératif jeunesse**

La conseillère est invitée à présenter et expliquer le modèle de base de la CIEC. On y trace un portrait global de la formule et de son budget, en s'appuyant sur les expériences concrètes des années passées. On fait une description succincte du Fonds étudiant II et du CQCM, en termes de soutien à l'implantation, de formation, de concertation et de représentation.

### **3. Période de questions**

Même s'il est possible pour les personnes présentes d'intervenir pendant la présentation, il est intéressant d'avoir une bonne période de questions. Celle-ci donne l'occasion à chacun·e de clarifier sa compréhension de la CIEC en fonction de son expérience et de ses intérêts.

### **4. Tour de table**

On demande aux représentant·e·s des organismes présents de faire part de leurs réactions face au projet, de leur intérêt et leur disponibilité à siéger sur le comité local.

### **5. Clôture et suivi**

En fonction de l'intérêt des organismes présents, une deuxième rencontre est fixée pour la mise sur pied du comité local, l'élaboration du plan d'action et le partage des tâches.

## Fiche d'implication au sein du comité local

Outil à remettre à d'éventuels membres du comité local suite à la présentation du projet CIEC. Elle permet de clarifier le rôle qu'un membre peut et veut jouer dans le projet.

### UNE CIEC À [nom de la ville] POUR L'ÉTÉ!

Nom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

#### MON ORGANISME (OU ENTREPRISE) DÉSIRE :

1. Être l'organisme fiduciaire	<input type="checkbox"/>
2. Être le-la trésorier-ère	<input type="checkbox"/>
3. Faire partie du comité local	<input type="checkbox"/>
4. Offrir une contribution financière (si nécessaire)	<input type="checkbox"/>
5. Prêter un local durant l'été (12 semaines)	<input type="checkbox"/>
6. Aider au recrutement des jeunes	<input type="checkbox"/>
7. Aider au recrutement des coordonnateur·trice·s	<input type="checkbox"/>
8. Donner un contrat à la CIEC	<input type="checkbox"/>
9. Faire la promotion du projet – marketing	<input type="checkbox"/>
10. Autre (spécifiez) : _____	<input type="checkbox"/>

Commentaires :

---



---



---

SVP faites parvenir la fiche suivante par courriel à \_\_\_\_\_

### **1. Être l'organisme fiduciaire**

- Remplir la demande au Fonds Étudiant II
- Signer l'entente de coopération avec le Fonds Étudiant (incluant la couverture d'assurance)
- Assumer les responsabilités légales et financières du projet
- Procéder à l'embauche de la personne à la coordination et assumer le rôle d'employeur à son endroit

### **2. Être le·la trésorier·ère**

- Favoriser l'accès à un prêt de démarrage pour la CIEC (rendre possible l'accès à une petite caisse pour le démarrage des activités);
- Faciliter l'ouverture et de l'utilisation du compte de la CIEC;
- Accompagner de la stratégie de financement du comité local;
- Soutenir la stratégie de promotion;
- Accompagner le suivi des finances du projet de façon régulière pendant la saison estivale (tenue de petite caisse, gestion du grand livre, paies des entrepreneur·e·s, conciliation bancaire, etc.).

### **3. Faire partie du comité local**

Ceci implique d'assister à une rencontre mensuelle (entre octobre et janvier) et de s'impliquer quelques heures par semaine dans différentes tâches de février à août, afin d'assurer un lien entre la CIEC et la communauté, permettre l'atteinte de l'objectif de prise en charge du projet ainsi que soutenir les coordonnateur·trice·s (rencontres hebdomadaires de suivi durant l'été).

### **4. Offrir une contribution financière**

Cette contribution est très variable dépendamment de la taille de l'organisation, mais tout montant sera accepté. De même, un reçu d'impôt pourrait être remis.

### **5. Prêter un local durant l'été (12 semaines)**

Le local doit être accessible aux entrepreneur·e·s. Prévoir qu'une quinzaine de jeunes (maximum) le fréquentera tous les jours. Il devra disposer d'une connexion internet, d'une prise téléphonique afin de faciliter leur travail (promotion et recherche de contrats), ainsi que d'un ordinateur.

*Exemple de lieux : salle de loisirs dans un HLM, local commercial, local dans un organisme communautaire, maison de jeunes, Carrefour jeunesse-emploi, etc.*

### **6. Aider au recrutement des entrepreneur·e·s**

Permettre aux jeunes de niveau d'enseignement secondaire d'être informés de la CIEC et de pouvoir s'y inscrire. Une CIEC comprend entre 10 et 15 jeunes, selon le nombre de coordonnateur·trice·s embauché·e·s.

### **7. Aider au recrutement des coordonnateur·trice·s**

Rédiger les offres d'emploi, les diffuser et participer au processus de sélection.

### **8. Donner un ou des contrats à la CIEC**

Les contrats pourraient se réaliser au sein d'organismes, d'entreprises du quartier et auprès de particuliers. Il peut s'agir de contrat d'envergure, mais celui-ci devra être réalisable en 8 semaines.

### **9. Faire la promotion du projet – marketing**

Faire la promotion de la CIEC et faciliter la diffusion de nouvelles et de « bon coups » du projet grâce à un bulletin, au journal local, à un site web ou aux réseaux sociaux.

# Rencontre d'organisation du comité local

Suggestion d'ordre du jour

**Durée :** Environ deux à quatre heures (généralement deux rencontres)

**Objectifs :**

- Mettre formellement sur pied le comité local;
- Identifier un organisme fiduciaire (logistique);
- Définir les objectifs communs du comité local et présenter les objectifs spécifiques de chaque membre;
- Répartir les tâches.

**1. Présentation des objectifs de la rencontre**

**2. Tour de table**

Un tour de table servira à sonder davantage l'intérêt des intervenant-e-s présents suite à la rencontre d'information. On veillera à :

- S'entendre sur les objectifs de prise en charge du projet par le milieu;
- Vérifier les objectifs spécifiques motivant chaque personne présente à s'impliquer.

**3. Objectifs du comité local**

Le comité local se fixera des objectifs communs en fonction de la dynamique et de problématiques locales particulières (ex. prévention de la délinquance, intégration interculturelle, développement de l'employabilité, prévention de la migration des jeunes, etc.).

**4. Partage des tâches et élaboration du plan d'action**

On présente la liste des tâches et responsabilités du comité local, ainsi que le budget-type de l'implantation. Chaque personne est ensuite invitée à préciser la façon dont elle pourra s'impliquer concrètement.

**5. Liste des partenaires potentiels**

On identifie d'autres partenaires potentiels pouvant être interpellés pour se joindre au comité local.

**6. Évaluation et suivi**

Retour sur la rencontre et sur les suivis à apporter.

**7. Prochaine rencontre**

## Offre d'emploi coordonnateur·trice

Coordonnateur·trice de projet en entrepreneuriat collectif jeunesse

Tu es intéressé·e par l'entrepreneuriat collectif et aimerais le faire découvrir à des jeunes? Les thèmes de la coopération, de l'implication citoyenne et du développement des habiletés des jeunes sont importants à tes yeux? Un projet développé par le Fonds étudiant avec la collaboration du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) pourrait t'intéresser! Le projet Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif vise à faire vivre à des jeunes d'âge secondaire une expérience en entrepreneuriat coopératif, par le développement d'une coopérative de services pendant l'été. Des opportunités d'emplois sont offertes dans les 17 régions du Québec et un peu plus de 100 communautés s'impliquent afin d'accompagner les jeunes dans la création et la gestion de leur entreprise estivale.

### FONCTIONS

Sous l'autorité du comité local et après avoir suivi une formation spécifique en entrepreneuriat collectif, le·la coordonnateur·trice aura la responsabilité d'accompagner et d'encadrer des jeunes d'âge secondaire dans la mise sur pied et la gestion de leur coopérative estivale. Le·la coordonnateur·trice sera encadré·e par le comité local et aura le soutien d'une conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse pour le développement du projet. Dans le cadre de ses fonctions, il sera attendu de la personne à la coordination de :

- Participer au programme de formation des coordonnateur·trice·s au cours de la dernière semaine du mois de mai en cours;
- Recruter, sélectionner et former les jeunes entrepreneur·e·s;
- Organiser une séance d'information pour les jeunes et leurs parents;
- Encadrer les jeunes dans toutes les étapes de mise sur pied de leur entreprise coopérative (planification, promotion, négociation de contrats, gestion comptable, etc.);
- Assurer la cohésion du groupe et la prise en charge graduelle du projet par les jeunes;
- Aider les jeunes entrepreneur·e·s à développer leurs qualités entrepreneuriales;
- Faire vivre les valeurs coopératives aux jeunes entrepreneur·e·s;
- Rédiger un rapport d'activités à la fin du projet.

## QUALIFICATIONS

- Être étudiant-e au Québec à temps complet ou à temps partiel au cours de la session d'hiver précédant l'emploi;
- Posséder des qualités de leadership et un sens de l'organisation;
- Être autonome dans son travail;
- Avoir de l'expérience en animation auprès des jeunes;
- Avoir un intérêt pour le monde de l'entrepreneuriat coopératif;
- Avoir accès à une automobile serait un atout;
- Avoir des compétences en marketing et/ou en comptabilité serait un atout.

## CONDITIONS

- **Durée 12 semaines ou 420 heures**
- **Salaire de 20\$/h pour l'étudiant**

Plusieurs postes disponibles dans les régions du Québec

Abitibi-Témiscamingue  
Bas-Saint-Laurent  
Capitale-Nationale  
Centre-du-Québec  
Chaudière-Appalaches  
Côte-Nord

Estrie  
Nord-du-Québec  
Montréal  
Gaspésie—Îles-de-la Madeleine  
Lanaudière  
Laurentides

Laval  
Mauricie  
Montréal  
Outaouais  
Saguenay -Lac-Saint-Jean

## POUR POSTULER

Si tu as envie de vivre une expérience en gestion de projet et en entrepreneuriat coopératif, communique avec [info@cqcm.coop](mailto:info@cqcm.coop) en indiquant la région qui t'intéresse. Une conseillère communiquera avec toi.

## Grille d'entrevue – coordonnateur·trice CIEC

Thèmes	Points à évaluer	Remarques et pointage sur 5
<b>Formation et expérience de travail</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentez-vous en mettant l'accent sur vos expériences pertinentes pour le programme CIEC.</li> <li>- Quelle est votre expérience de travail la plus intéressante? Pourquoi?</li> <li>- Quelle est votre expérience de travail la moins intéressante? Pourquoi?</li> </ul>	Expérience et connaissance du programme CIEC Confiance en soi Motivation Intérêts	
<b>Connaissances</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Parlez-nous des jeunes d'âge secondaire et de leurs caractéristiques.</li> <li>- Pourquoi voulez-vous travailler avec les jeunes?</li> <li>- Qu'est-ce que c'est pour vous une coopérative?</li> </ul>	Connaissance des jeunes Connaissance du milieu coopératif	
<b>Compétences personnelles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si vous êtes choisis pour le poste, par quoi commenceriez-vous?</li> <li>- Comment voyez-vous votre rôle de coordonnateur·trice?</li> </ul>	Sens de l'organisation Leadership, autonomie Discernement, charisme	
<b>Travail d'équipe</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quel type de partenaire serait idéal pour vous?</li> <li>- Pendant une rencontre, votre collègue fait une intervention inacceptable à vos yeux. Que faites-vous?</li> <li>- Avez-vous déjà eu un conflit avec un collègue de travail ou de classe? Qui a géré le conflit et comment cela a-t-il été mené?</li> </ul>	Esprit d'équipe Capacité d'analyse Discernement Esprit d'équipe Résolution de conflits Communication	
<b>Général</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle place accorderiez-vous à la formation des jeunes? Quels thèmes seriez-vous prêts à explorer avec eux?</li> <li>- Pourquoi devrait-on vous choisir? Quelles sont vos 3 plus grandes forces? Quels sont vos 3 plus grands défis?</li> <li>- Pourquoi voulez-vous obtenir cet emploi d'été?</li> <li>- Est-ce que l'horaire vous convient, et en quoi? Comment voyez-vous le fait d'être en formation pendant plusieurs jours à votre entrée en poste?</li> <li>- Il se peut que vous ayez à investir plus de temps dans le projet par moment, comment gérez-vous cela?</li> <li>- Racontez-moi un moment durant lequel vous avez fait preuve d'autonomie, de leadership et d'initiative.</li> </ul>	Confiance en soi Discernement Esprit d'équipe	

<p><b>Mises en situation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelqu'un a pris de l'argent dans la petite caisse. Comment réagissez-vous?</li> <li>- Le parent d'un·e entrepreneur·e vous appelle parce qu'il ne semble pas avoir compris l'essence du projet. Que lui répondez-vous?</li> <li>- Lors des réunions du conseil d'administration, la présidente prend des décisions et ne respecte pas le vote démocratique. Comment intervenez-vous?</li> <li>- L'été s'annonce pluvieux, les contrats ne sont pas si nombreux, que faites-vous?</li> <li>- Vous vivez des difficultés avec la comptabilité du projet, que faites-vous?</li> <li>- Vous devez gérer la présence d'une dizaine de jeunes dans un local et sur des contrats. Quelles stratégies utilisez-vous?</li> </ul>	<p>Discernement</p> <p>Communication</p> <p>Autonomie</p> <p>Initiative</p> <p>Créativité</p> <p>Débrouillardise</p> <p>Sens des responsabilités</p>	
--	--	--

- Les questions sont des pistes pour vous permettre d'obtenir de l'information sur le·la candidat·e et ouvrir la discussion sur certains thèmes.
- Avant de commencer les entrevues, réfléchissez aux éléments de réponse que vous souhaitez recevoir de la part d'un·e candidate apte à faire le travail.
- Une courte et simple mise en situation d'un grand livre de comptabilité est disponible. Communiquez avec votre conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse si vous souhaitez l'utiliser lors des entrevues avec vos candidat·e·s.



## Exemple de contrats

**Important : tous les contrats doivent respecter toutes les lois en vigueur, ainsi que les mesures sanitaires exigées par le gouvernement (s'il y a lieu). Il est de la responsabilité de l'organisme fiduciaire de veiller à leur application. Il est possible que les services offerts varient d'une région à l'autre.**

### Contrat avec la ville et les commerces

- Sensibilisation à l'herbe à poux
- Distribution de dépliants (+ pliage/découpage)
- Ramassage des déchets après un évènement (+ garder les canettes pour la consigne)
- Contrat de nettoyage, hebdomadaire et/ou bimensuel, des parcs municipaux
- Peinture et/ou teinture des bancs de parc / bandes de patinoires
- Lecture et animation dans les parcs ou en mode virtuel pour les enfants
- Désherbage/arrosage des parterres de fleurs municipaux
- Gestion d'une buvette-restaurant pendant tout l'été pour la ville (il est interdit d'utiliser une plaque de cuisson ou friteuse par les entrepreneurs)
- Ouverture et fermeture des pianos en libre-service pour la ville
- Entretien des jardins communautaires
- Cueillette ou transformation de fruits et légumes
- Peinture sur les vitres d'un commerce
- Surveillance de jeux gonflables
- Nettoyage des casiers d'une école privée
- Embouteillage
- Mascotte
- Montage et démontage de marché public
- Vente de produits/kiosque lors d'une fête de quartier/municipale – marché public
- Nettoyage de sites - Écocentre
- Balisage de sentier
- Déchiquetage/numérisation de documents pour une entreprise
- Patrouille dans les parcs
- Ménage des locaux du camp de jour
- Nettoyage de graffitis

### Catégorie : Aménagement paysager ou acte similaire

- Tonte de pelouse (tondeuse et coupe-herbe)
- Désherbage des plates-bandes
- Plantation de nouvelles plates-bandes
- Arrosage des plantes (intérieur/extérieur)
- Déplacement de terre et/ou roches
- Cordage du bois de chauffage
- Aide aux agriculteurs/travaux à la ferme
- Désinstallation de pavé-uni
- Coupage et ramassage des branches

### Catégorie : Entretien de maison

- Lavage de vitres
- Ménage/grand ménage
- Nettoyage de la piscine
- Décapage/peinture/teinture
- Fabrication de produits ménagers écologique et vente

<b>Animation / Enfants</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gardiennage</li> <li>• Clown</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de fêtes d'enfants</li> <li>• Service aux tables lors d'un mariage</li> </ul>
<b>Service</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours d'informatique/formation sur l'utilisation d'un téléphone cellulaire - tablette</li> <li>• Lave-auto (récurrent et offert à des compagnies)</li> <li>• Organisation d'une vente de garage</li> <li>• Classement/déchetage de documents</li> <li>• Visite à domicile ou accompagnement de personnes âgées</li> <li>• Conception et vente de chandails</li> <li>• Remise à neuf de vieux meubles</li> <li>• Réparation de vélos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commande d'épicerie Soutien au tournage d'un documentaire</li> <li>• Petit déménagement (manipulation d'objets et faire des boîtes; pas de déménagement de meubles)</li> <li>• Pose d'affiches promotionnelles</li> <li>• Démolition (légère)</li> <li>• Distribution de journaux</li> <li>• Nettoyage de bac de recyclage, poubelle et compost.</li> <li>• Fabriquer des produits à vendre au marché public de la localité</li> </ul>
<b>Animaux</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promenade des animaux</li> <li>• Lave-toutous</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nourriture/soin pendant l'absence</li> <li>• Brossage des chevaux</li> </ul>
<b>Évènement</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Débuter avec du bénévolat comme initiation (favoriser en premier lieu l'apprentissage et la formation).</li> <li>• Participer à des événements d'envergure dans les localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des événements dans la communauté : soirée cinéma, tournoi sportif; spikeball, volleyball, deck hockey, etc.)</li> <li>• Fête nationale: s'occuper des jeux gonflables.</li> </ul>
<b>Moyens</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de l'ouverture officielle, les gens qui signent une demande de soumission auront un rabais.</li> <li>• Pourcentage de rabais pour une clientèle donnée financée par un partenaire (Desjardins).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Conseil des élus débloque de l'argent pour faire travailler les jeunes.</li> <li>• Utiliser les contrats (événements/festivals) pour faire de la publicité et aller chercher de nouveaux contrats.</li> </ul>

## Politique d'identification visuelle – Fonds Étudiant II

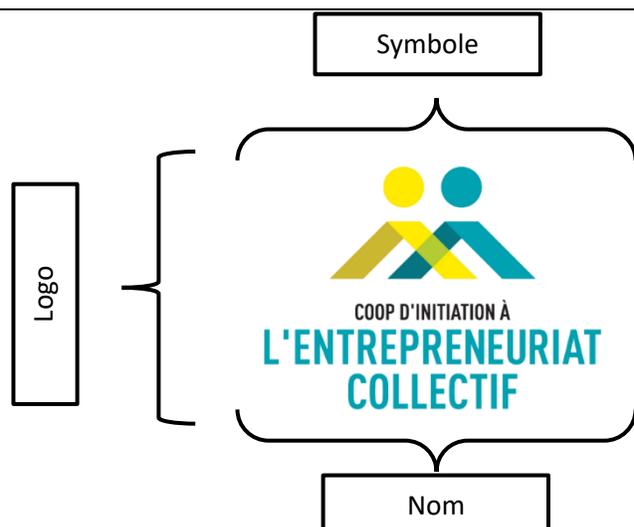
### IDENTITÉ - COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Le logo et le nom « Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif » doivent être utilisés en conformité avec la politique de visibilité du Fonds étudiant II présentée dans l'entente de coopération.

Par conséquent :

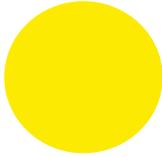
- Le logo doit être utilisé tel que présenté.
- Il doit apparaître sur tous les documents et outils promotionnels de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif.
- Pour des demandes particulières en lien avec l'utilisation du logo, la demande doit être adressée au préalable à la conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse attiré à son projet.  
Coordonnées des CECJ : <https://www.cqcm.coop/education/conseillers/>
- Concernant les documents écrits, à moins d'une répétition dans un même texte, il faut utiliser le nom « Coop d'initiation à l'entrepreneuriat coopératif » au long plutôt que l'acronyme CIEC.
- Pour éviter toute ambiguïté, il est recommandé de faire approuver par sa conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse les documents et visuels réalisés pour le projet.

### LOGO COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF



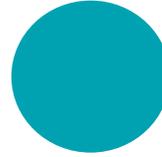
### CODES DE COULEURS

Bien que chaque projet utilise un logo maison pour se différencier des autres et pour encourager la créativité des jeunes entrepreneur·e·s, il reste que le logo CIEC doit être visible en tout temps.



RVB : 253/234/2

Web : #fff72a



RVB : 0/162/177

Web : #4bb5c1

## SECTION PARTENAIRE DU LOGO COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

Tous les partenaires (locaux, régionaux et nationaux) du projet *Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif* doivent se conformer en tous points à la politique de visibilité du Fonds étudiant II. L'importance de la visibilité régionale accordée au Fonds étudiant II par rapport aux autres partenaires financiers du projet doit refléter la portion relative de sa contribution en regard de l'enveloppe globale du projet dans la région.



- Le logo du Fonds étudiant II doit être positionné à titre de partenaire financier majeur sur le matériel promotionnel, publicitaire ou sur tout autre livrable issu du projet
- Ces quatre logos sont indissociables, ils viennent en seul bloc. Il faut l'utiliser tel qu'il est et l'inclure dans la section partenaire.
- Dans toute information web disponible concernant le projet, mentionner la participation financière du Fonds étudiant II, afficher le logo du Fonds étudiant II et créer un hyperlien vers le site <http://www.fondsetudiant.com>

## RAPPEL DES ÉLÉMENTS DE VISIBILITÉ À INSÉRER DANS LES ÉCRITS

### Phrase obligatoire :

Le projet *Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC)* est rendu possible grâce au Fonds étudiant II qui, à titre de partenaire financier majeur, assure notamment le salaire et la formation des coordonnateurs partout au Québec. Il est déployé avec la collaboration du service d'entrepreneuriat coopératif du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse, la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité et le Mouvement Desjardins.

### En complément, principalement dans les communiqués de presse :

À propos du Fonds étudiant II

Issu d'un partenariat entre le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le Fonds de solidarité FTQ et la FTQ, le Fonds étudiant II a pour mission de susciter la création d'emplois d'été chez les jeunes étudiants de niveau secondaire, collégial et universitaire. Un capital de 40 millions de dollars a été constitué ayant pour but de rembourser les employeurs qui créent ces emplois d'été. Chaque année, plus de 1 800 000 \$ sont versés en remboursement de salaires.

## À propos du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Reconnu officiellement par le gouvernement du Québec comme étant l'un des interlocuteurs privilégiés en matière d'économie sociale, le CQCM est l'instance dont se sont dotés les réseaux coopératifs et mutualistes afin d'assumer le développement de leur plein potentiel. Le mouvement coopératif et mutualiste au Québec représente 3 000 coopératives et mutuelles et 11 millions de membres.

## Utilisation correcte

### Communiqué de presse

 **Insérer le logo de la CIEC et les logos des partenaires locaux (vérifiez les politiques de l'organisme parrain)**

COMMUNIQUÉ  
Pour diffusion immédiate

Ouverture officielle de la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC)

(ville), le (date de la conférence). La Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (CIEC) (nom), en collaboration avec le comité local de (nom), a procédé à son ouverture officielle le (date) à (lieu) de (ville), située au (adresse).

- 30 -  
Source : \_\_\_\_\_ (personne responsable)  
\_\_\_\_\_ (fonction)  
\_\_\_\_\_ (téléphone)



### Dépliant

  
COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

**POUR LA CRÉATION D'EMPLOIS D'ÉTÉ**

Ensemble et avec l'appui de la communauté, des jeunes âgés de 14 à 17 ans relèvent le défi de mettre sur pied leur propre entreprise coopérative, afin de se créer un emploi dans leur localité en période estivale.

Ces jeunes offrent des services de type menus travaux à la communauté.

- Création d'une entreprise;
- Gestion coopérative;
- Passage décisionnel sur le fonctionnement et l'orientation de la coopérative obtenu par les jeunes;
- Organisation collective du travail;
- Viabilité du marché du travail.



### T-shirt

Devant du t-shirt



derrière du t-shirt



## À ne pas faire

**Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent le logo Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif ou encore ceux des partenaires financiers majeurs du projet.**

### Communiqué de presse

- 30 -  
Source : \_\_\_\_\_ (personne responsable)  
\_\_\_\_\_ (fonction)  
\_\_\_\_\_ (téléphone)



### T-shirt

Devant du t-shirt



derrière du t-shirt



## EN BONUS – LOGO PERSONNALISABLE

---

Il est possible de personnaliser le logo Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif en y inscrivant le nom de sa ville. Au besoin, communiquer avec votre CECJ.

Voici un aperçu du rendu :



Pour toutes questions sur la Politique d'identité visuelle du projet *Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif*, comprenant la visibilité aux partenaires nationaux du projet tels que le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et le Secrétariat à la jeunesse, contactez la conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse de votre région.

Coordonnées des CECJ : <https://www.cqcm.coop/equipe/#conseillers>.

## Évaluation des projets

Nom du projet : \_\_\_\_\_

La démarche d'évaluation sert à déterminer l'atteinte des objectifs des projets. L'évaluation se fait de façon collaborative entre l'agent de promotion de l'entrepreneuriat coopératif jeunesse et les membres du comité local en utilisant la grille suivante.

1. L'implication du comité local	1 Déficient	2 Insuffisant	3 Suffisant	4 Bonne	5 Excellent
1.1 La composition du comité local a été représentative des différents secteurs de la communauté.					
1.2 Les tâches ont été partagées de façon équitable entre les différentes organisations membres du comité local.					
1.3 Les membres du comité local ont démontré une assiduité dans leur participation aux réunions.					
1.4 Le comité local a démontré une rigueur dans la gestion administrative : présentation des documents exigés (dates limites), suivis avec la conseillère en entrepreneuriat coopératif jeunesse et la participation régionale Inter-CIEC.					
1.5 Le comité s'est assuré du respect de la politique de visibilité.					
1.6 Le comité local a mis en place les éléments nécessaires à l'implantation de la CIEC (financement, local, promotion du projet).					
1.7 Le comité local a effectué des démarches permettant l'obtention de contrats aux jeunes afin de leur faire vivre des expériences de travail enrichissantes.					
1.8 Toutes les activités de la CIEC (contrats, autofinancement, formations, etc.) ont respecté le cadre légal et la couverture d'assurance.					
1.9 Le comité local a offert un soutien et un encadrement adéquat au coordonnateur, incluant des communications entre tous les membres et le coordonnateur.					
Note d'appréciation globale de l'implication du comité local					

<b>2. L'expérience du ou des coordonnateur(s)</b>	<b>1</b> Déficient	<b>2</b> Insuffisant	<b>3</b> Suffisant	<b>4</b> Bonne	<b>5</b> Excellent
2.1 Le coordonnateur a été à l'emploi pendant 420 heures pour la période d'embauche.					
2.2 Le ratio du nombre d'entrepreneurs par coordonnateurs a été respecté. (Un poste de coordination = un maximum de 10 entrepreneurs Deux postes de coordination = un maximum de 15 entrepreneurs)					
2.3 Le coordonnateur a démontré de la rigueur dans la gestion administrative : suivis avec la conseillère du CQCM, liste des entrepreneurs, bilan de saison, etc.					
2.4 Le coordonnateur s'est impliqué dans l'appropriation de son mandat : participation à la formation de départ et dans la formation continue, engagement dans l'évaluation de ses compétences entrepreneuriales et coopératives (tableau de bord).					
2.5 Le coordonnateur a mis l'énergie nécessaire pour le recrutement, la sélection et la formation des entrepreneurs.					
2.6 Le coordonnateur a suscité le développement des compétences entrepreneuriales et coopératives chez les entrepreneurs tout au long de l'été.					
2.7 Le coordonnateur a offert un encadrement de qualité auprès des entrepreneurs afin de mettre en œuvre les étapes d'un projet coopératif.					
2.8 Le coordonnateur a fait preuve de discernement dans la prise de décision et dans la gestion du groupe.					
2.9 Le coordonnateur a encouragé la prise en charge du projet par les entrepreneurs.					
Note d'appréciation globale de l'expérience du coordonnateur					

<b>3. L'expérience des entrepreneurs</b>	<b>1</b> Déficient	<b>2</b> Insuffisant	<b>3</b> Suffisant	<b>4</b> Bonne	<b>5</b> Excellent
3.1 Les entrepreneurs ont réalisé des apprentissages en entrepreneuriat coopératif (marketing, comptabilité, ressources humaines).					
3.2 Les entrepreneurs ont réalisé des apprentissages sur le modèle coopératif (vie associative, gestion démocratique).					
3.3 La proportion des heures travaillées et de gestion coop a permis aux entrepreneurs de vivre une expérience entrepreneuriale significative.					
3.4 Les entrepreneurs, par des moyens mis en place par le coordonnateur et le comité local, ont fait le suivi et pris conscience du développement de leurs compétences entrepreneuriales et coopératives.					

3.5 Les entrepreneurs ont décroché des contrats leur permettant de vivre des expériences de travail enrichissantes.				
3.6 Les entrepreneurs ont pris en charge leur projet.				
Note d'appréciation globale de l'expérience des entrepreneurs				

Section à remplir par la conseillère du CQCM

NOMBRE D'ENTREPRENEURS	
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	
NOMBRE D'HEURES DE GESTION COOP	
GAINS TOTAUX (AUTOFINANCEMENT ET REVENUS DE CONTRATS)	

prochain :  Oui  Non

Recommandation du projet pour l'an



# COOP D'INITIATION À L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

MERCI À NOS PARTENAIRES



 **FONDS**  
de solidarité FTO



Québec 